

PROTOCOLE CONTEXTE COVID du FONCTIONNEMENT EPS

LYCEE VAL de DURANCE -PERTUIS

Un ajustement des séquences (cycle / APSA) pourra être actualisé avec la direction du lycée Val de Durance pour répondre aux contraintes sanitaires au cas par cas.

PRINCIPE GENERAL :

Le port du masque est obligatoire lors de tous les mouvements d'élèves en dehors du strict temps de l'activité sportive et systématique en dehors de la salle d'activité.

Accueil Classe

Il se fait à l'entrée de la porte principale du gymnase, les élèves sont dirigés vers une salle d'activité physique après s'être lavés les mains à la borne de gel hydro alcoolique.

Pour une période encore indéterminée, les vestiaires resteront fermés.

L'élève se présente en tenue de sport avec une gourde remplie d'eau ainsi qu'une pochette plastifiée pour y déposer son masque lors de la pratique sportive. Les élèves gardent leur masque jusqu'au début de l'activité physique.

Séance EPS

Lors de la pratique d'une activité, tous les élèves (et le professeur dans le cas d'une pratique physique) peuvent retirer leur masque et doivent impérativement le remettre lors de chaque arrêt de pratique physique, chacun étant responsable de la gestion de son masque.

Du gel hydro alcoolique est mis à la disposition afin que chaque élève puisse se désinfecter les mains à tout moment du cours d'EPS ainsi que des lingettes pour désinfecter le petit matériel partagé.

A la fin de la séance, chaque élève remet son masque, récupère ses affaires personnelles, se lave les mains au gel hydro alcoolique et sort par la sortie autorisée.

Les Toilettes

L'accès aux WC et aux points d'eau n'est toléré qu'à titre très exceptionnel (avec nettoyage obligatoire des mains après passage aux toilettes)

Protocole établi par l'équipe d'EPS, validé par le proviseur, Mme Bonal



MISE A JOUR DU 06/11/2020, bon pour diffusion